



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article474>

Doléance pour la démocratie en entreprise

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : mardi 18 octobre 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

75 ans, retraité de l'industrie, Je m'intéresse depuis fort longtemps au problème de la "citoyenneté dans l'entreprise".

De nombreuses personnes de gauche (Chevènement, Economistes atterrés, Gus Massiah, Sappir, Généreux...) trouvent absolument anormal que le pouvoir de décision dans l'entreprise soit donné aux seuls détenteurs du capital. Mais tous ces beaux discours manquent de propositions précises ! Pour moi l'entreprise est la base de toute économie, dont elle est la cellule vivante, créatrice d'emploi et de démocratie. Il serait normal, juste et sain pour une entreprise que ses salariés qui contribuent à la production de la richesse, participent en tant que salariés, aux décisions du conseil d'administration en même temps que les actionnaires.

Dans la mesure où il y a malheureusement encore très peu de coopératives, il me paraît utile de grignoter le pouvoir exclusif du capital en matière d'entreprise. En 2007 j'avais proposé à Ségolène

Royale de mettre dans ses propositions une loi donnant au moins 30 % des droits de vote aux salariés, comme cela existe en Allemagne depuis 1952 (50 % pour les entreprises de plus de 2000 salariés et 33% pour les entreprises de 500 à 2000 salariés). Et à ma grande surprise, ces propositions avaient été inscrites dans son programme de 2007.

Depuis lors silence radio ! Or il me semble que si on veut appliquer la démocratie participative, responsabiliser les citoyens dans leur entreprise, cette question me paraît tout à fait centrale. Comment voulez-vous que les gens soient citoyens dans leur pays s'il ne le sont pas d'abord dans leur entreprise ? c'est donc un sujet important à mettre dans un cahier de doléance.